

ÉTÉ 2025  
St-Quay

# PÔLE NAUTIQUE SUD GOËLO

## FICHE D'INSCRIPTION

STAGIAIRE - Nom : ..... Prénom : .....

### ATTESTATIONS ET AUTORISATION PARENTALE

- Je soussigné(e) (nom-prénom) ....., parent, grand parent ou représentant légal -  
Autorise le stagiaire inscrit à participer aux activités proposées par le Pôle Nautique du Sud Goëlo.
- Atteste que toutes les questions du questionnaire de santé prévu à l'annexe II-23 du code du Sport ont reçu une réponse négative et que le mineur, dont je suis le représentant légal, ne présente pas de contre indication à la pratique de la voile. Je reconnais qu'à travers cette attestation, j'engage ma propre responsabilité et qu'en aucun cas celle de la FFVoile ou de mon club ne pourra être recherchée.
  - Atteste que le stagiaire de plus de 7 ans est apte à s'immerger et à nager 25 mètres
  - Atteste que l'enfant inscrit dans le groupe Moussaillon est à l'aise dans l'eau
  - Autorise le chef de base du Pôle Nautique à faire pratiquer tous les soins et interventions nécessaires ainsi que le transport du stagiaire dans un établissement hospitalier.
- J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur du Pôle Nautique Sud Goëlo et des dispositions de l'arrêté du 9 février 1998, affiché à l'accueil de la base, et relatif aux garanties d'encadrement, de technique et de sécurité et m'engage à accepter et respecter les modalités mises en place par le club pour organiser ses activités
- J'atteste avoir pris connaissance des Conditions Générales de vente affichées à l'accueil de la base du Pôle nautique et en accepter les termes.

### GARANTIES D'ASSURANCE

J'atteste avoir reçu une information précisant que tout détenteur de licence FFV bénéficie automatiquement d'une assurance RC individuelle et d'une assurance rapatriement auprès de la MAIF (assureur fédéral)

### GARANTIES ANNULATION

Le client a la possibilité de souscrire une garantie annulation pour obtenir le remboursement des jours de stage non effectués selon les causes prévues dans le contrat de son choix. Souscription à effectuer au moment de la commande sur : <https://ffvoile.assurinco.com> ou sur une assurance personnelle. Les arrivées tardives et les départs prématurés ne peuvent donner lieu à aucun remboursement ni réduction. De même les jours non navigués en raison de conditions météorologiques ne peuvent prétendre à remboursement. Toute activité commencée est due en intégralité.

### DROIT À L'IMAGE ET INFORMATIQUE

Dans le cadre de ses activités, le Pôle Nautique peut être amené à prendre et à utiliser des photos, vidéos pour sa promotion (Internet, réseau sociaux, brochures), j'accepte et autorise à titre gratuit d'exploiter mon image à titre non commercial sous réserve que celles-ci ne portent pas atteinte à ma réputation ou à ma vie privée. J'accepte l'utilisation de mes données numériques par le Pôle nautique - Saint-Brieuc Armor Agglomération.

### MODALITÉS D'INSCRIPTION ET MODE DE RÈGLEMENT

**Pour valider la réservation, la fiche d'inscription accompagnée du versement des arrhes de 40 € doit être déposée au Pôle nautique au plus tard 8 jours avant le début du stage.**

Chèque (à l'ordre du Trésor Public)    Carte bancaire    Chèques ANCV    Coupons Sport ANCV    Virement

Fait à .....,

Signature (précédée de la mention «Lu et approuvé»)

Le .....

**STAGIAIRE**

Nom : .....	Date de naissance : ...../...../.....	Conformément à l'article 27 de la loi du 06/01/1978 "informatique et liberté", vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent
Prénom : .....	Sexe : M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
Adresse habituelle : .....	Tél : ..... Problème médical : .....	
Code Postal : .....	Email (obligatoire pour recevoir la licence dématérialisée) : .....	
Ville : .....	Lieu de vacances - Commune : .....	
Personne à prévenir en cas d'urgence : .....	Tél : .....	

Le stagiaire a-t-il déjà fait des stages ? Si oui, combien ? ..... Sur quel support ? .....

Je souhaite louer une combinaison (shorty) 5 € la semaine. Oui / Non (barrer la mention inutile)

**STAGE**

**Base de Saint-Quay-Portrieux**

Remplir une feuille par stagiaire SVP

Cochez les horaires qui vous conviennent dans le tableau ci-dessous.

Licence enseignement 2025 (obligatoire pour les non licenciés ffv) : 13,50 €

Cotisation annuelle 2025 obligatoire : 10 € individuel

	5 – 6 ans	6 1/2 – 8 ans	8 – 10 ans	10 – 14 ans	10 – 14 ans	12 ans et +	14 ans et +	14 ans et +	14 ans et +	16 ans et +
	Moussillons	Optimist Initiation	Optimist perfectionnement	Dériveur double	Catamaran Junior	PAV	PAV Perfectionnement Niveau 3 Minimum	Dériveur Solitaire	Catamaran ADOS	Catamaran ADOS / ADULTE
Activité seule	132,00 €	132,00 €	132,00 €	159,00 €	159,00 €	159,00 €	159,00 €	159,00 €	168,00 €	168,00 €

Semaines	MATIN 9h-12h	A.MIDI 14h-17h	MATIN 9h-12h	A.MIDI 14h-17h	MATIN 9h-12h	A.MIDI 14h-17h	MATIN 9h-12h	A.MIDI 14h-17h	MATIN 9h-12h	A.MIDI 14h-17h	MATIN 9h-12h	A.MIDI 13h30 16h30	A.MIDI 13h30-16h30	cf Horaires	MATIN 9h-12h	A.MIDI 14h-17h	MATIN 9h-12h	A.MIDI 14h-17h						
27	[Black]																							
02/07 04/07	[Black]												Tarif 3 jours			[Black]						Tarif 3 jours		
28																								
07/07 11/07															Lundi à Mercredi 9h/12h	Jeudi et Vendredi 14h/17h								
29																								
14/07 18/07																14h/17h								
30																								
21/07 25/07															Lundi à Mercredi 9h/12h	Jeudi et Vendredi 14h/17h								
31																								
28/07 01/08																14h/17h								
32																								
04/08 08/08																9h/12h								
33																								
11/08 15/08																14h/17h								
34																								
18/08 22/08																								
35																								
25/08 27/08	[Black]												Tarif 3 jours											

Stage + licence + cotisation	155,50 €	155,50 €	155,50 €	182,50 €	182,50 €	182,50 €	182,50 €	182,50 €	182,50 €	191,50 €	191,50 €
------------------------------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------

Réduction de 12% sur l'activité pour le 2ème stage de l'année d'un pratiquant ou 10 % pour le 3ème stagiaire d'une même famille

